

FICHE PRATIQUE N°2 :

INTÉGRER SES COLLABORATEURS DANS LA DÉMARCHE

OBJECTIFS

Une intégration réussie de la RSE dans l'entreprise passe par l'implication de ses parties prenantes, à commencer par ceux qui œuvrent au quotidien à sa performance : ses collaborateurs. Leur adhésion aux objectifs de développement durable de l'entreprise est cruciale : in fine, ils et elles seront en première ligne pour s'approprier les enjeux de durabilité et mettre en œuvre une démarche opérationnelle.

Motiver ses collaborateurs dans la démarche répond ainsi à plusieurs objectifs : renforcer le sentiment d'appartenance et donc l'engagement de tous, capitaliser sur leur expertise métier inventer les usages durables de demain et, in fine, pour les impliquer dans les stratégies.

ÉTAPES

1. SENSIBILISER VOS COLLABORATEURS AUX ENJEUX DE DURABILITÉ

Le déploiement d'une démarche RSE implique des changements profonds et durables, qui devront être compris et partagés par tous. Il existe plusieurs façons efficaces de renforcer la cohésion de l'équipe autour des valeurs de solidarité et de durabilité, notamment :

- **Proposer des ateliers collaboratifs**, à l'image des Fresques (du climat, de la biodiversité, du numérique...) : en mobilisant l'intelligence collective et en sensibilisant les participants aux enjeux, ces formats seront bien plus efficaces qu'une conférence ou un rapport...

La création d'une bibliothèque partagée pourra également faire vibrer la culture RSE au sein de l'entreprise.

- **Mobiliser des personnalités inspirantes**, organiser des débats et des échanges avec des pairs, autour d'un thème ou plus largement de la RSE

- **Faire savoir !** Mettre en place un plan de communication interne, avec des canaux diversifiés. Privilégier une information transparente et concrète, portant sur la stratégie RSE, ses objectifs et ses résultats. Ne pas hésiter à célébrer les réussites !



ASTUCE

Le blog du label LUCIE partage des idées d'animation et de temps forts :
<https://www.labellucie.com/4-idees-pour-animer-semaine-developpement-durable-entreprise#more-5089>

2. DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES RSE DE VOS ÉQUIPES

Opérer une transition nécessite de nouvelles compétences. Dans une logique d'apprentissage continu, il est essentiel d'investir dans le développement des connaissances et des compétences de vos équipes.

- **Diagnostiquer** : Identifier les processus et les métiers les plus susceptibles d'être impactés par la stratégie RSE ou les plus essentiels à cette transformation, ainsi que les compétences manquantes ou à développer pour atteindre vos objectifs.

- **Planifier** : Établir des priorités en fonction de votre stratégie, de la taille de l'entreprise et de vos besoins immédiats ! Car vous ne formerez pas tous vos collaborateurs la première année.

- **Évaluer** : Budgétiser les formations nécessaires. Élaborer un plan de développement des compétences, ou encore, en cas d'initiatives concertées avec les collaborateurs, convenir de formations financées au moins partiellement par leur CPF. Bon à savoir : L'ADEME, la BPI, les CCI ou encore vos OPCO ou vos fédérations professionnelles proposent des formations (parfois subventionnées, selon les dispositifs éligibles).

- **Envisager des formations plus « informelles »** : Proposer une formation en continu, via la mise à disposition de e-learning par exemple. Ne pas sous-estimer l'auto-formation, par le biais du peer learning (apprentissage par les pairs) : groupes de travail et retours d'expérience réguliers entre vos équipes et/ou celles d'autres entreprises...

3. DÉVELOPPER DES OUTILS ET PROCESS PERTINENTS POUR ENCADRER VOTRE DÉMARCHE

Déployer votre stratégie RSE s'accompagnera d'évolutions organisationnelles et probablement de nouveaux outils et process.

- **Constituer une organisation dédiée** : mise en place de comités thématiques, d'un réseau de référents (métiers, filiales, agences...), nomination d'un ou de responsables (avec évolution possible des fiches de postes, allocation de temps à la mission...)

- **Créer des espaces d'échanges et de feedbacks** : groupes de discussion, réunions d'expression ou de consultation, enquêtes en ligne...

- **Choisir les bons outils**, en fonction de la taille de votre entreprise et du budget envisageable, pour suivre, mesurer, planifier les différentes politiques ou initiatives RSE : tableau de bord Excel, solutions de reporting spécialisées, plateforme collaborative...



4. EMBARQUER VOS COLLABORATEURS ET ANIMER VOTRE DÉMARCHE

Maintenir dans le temps une démarche RSE constitue un défi. Pour fédérer et créer une véritable dynamique, l'animation régulière de la démarche est clé.

- **Intégrer la RSE dans les objectifs de performance individuels et collectifs** : la démarche sera plus pérenne si vos collaborateurs comprennent que la transformation durable de l'entreprise est stratégique !
- **Mettre en place un réseau de référents RSE**, afin d'engager ses membres, de faire le lien avec l'équipe et de donner de la voix à la démarche.
- **Marquer des temps forts dans l'année** : profiter de dates symboliques, spécifiques à l'entreprise ou plus générales comme la Semaine Européenne du Développement Durable, pour organiser un challenge (mobilité, éco-gestes...), une rencontre ou un débat.
- **Organiser des teambuilding responsables** : initiative idéale pour renforcer la cohésion autour d'un projet et initier vos équipes aux pratiques durables.

CADRE LÉGAL

Depuis 2022, la base de données économiques et sociales inclut un volet environnemental. La BDESE doit désormais informer sur la politique environnementale de l'entreprise, l'économie circulaire (notamment la gestion des déchets) et le changement climatique, avec des obligations plus ou moins fortes selon la taille de l'entreprise.

La directive européenne CSRD : Sa transposition en droit français institue une consultation du Conseil social et économique (CSE) sur les informations en matière de durabilité. La CSRD exige également de l'entreprise qu'elle explique « comment les intérêts et les opinions de ses parties prenantes sont pris en compte dans sa stratégie et son modèle d'affaires ».

